



RÉSOLUTION 2

POUR L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ DE FAIT

L'initiative pour l'inclusion offre une chance unique de concrétiser la vision d'une Suisse égalitaire et inclusive. Lors de leur Assemblée générale, les membres d'Amnesty Suisse ont appelé à franchir la ligne d'arrivée de la récolte de signatures d'ici fin juin, en collaboration avec des organisations alliées et des personnalités partenaires. Les électeur·rice·x-s suisses doivent avoir la possibilité d'imposer l'égalité effective des personnes handicapées – car leurs droits sont des droits humains.

L'idée fondamentale sur laquelle reposent les droits humains est que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits. Pourtant, dans le monde entier, l'accès à la sécurité, à la prospérité, à l'éducation ou à la santé reste difficile, voire impossible pour de nombreuses personnes. C'est aussi le cas en Suisse. Les personnes handicapées représentent environ un cinquième de la société. Pourtant, elles sont parfois encore exclues de la vie publique, et leur autodétermination est limitée. Au moment de planifier l'avenir de la Suisse, elles ne sont généralement pas assises à la table des négociations, et leurs besoins ne sont souvent pas pris en compte. Cela doit changer !

L'initiative pour l'inclusion exige l'égalité de droit et de fait pour les personnes handicapées. En adhérant à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap, la Suisse s'y est engagée depuis longtemps, mais elle reste très en retard dans la mise en œuvre de ce principe. Les personnes handicapées doivent pouvoir participer à la vie économique, sociale et politique de manière autonome et sur un pied d'égalité. Cela implique que leurs perspectives soient prises en compte et que les obstacles soient supprimés et surmontés.

Amnesty Suisse s'engage contre toute forme de discrimination et pour l'égalité effective de toutes les personnes – indépendamment de leur origine, couleur de peau, religion, sexe, âge, handicap, statut social ou orientation et identité sexuelle. Il s'agit d'une tâche centrale de notre organisation et d'une priorité thématique de la stratégie nationale et internationale d'Amnesty International jusqu'en 2030.

Avec un large réseau d'organisations de la société civile en Suisse, nous voulons nous engager contre la haine, la division et l'exclusion et pour plus de justice, de compréhension et de participation. Nous voulons construire des ponts et nous engager ensemble contre la polarisation et pour une société inclusive.